

République Française

Département
de la Vendée

Canton de
SAINT HILAIRE DE RIEZ

Communauté
de Communes du

"PAYS DE SAINT-GILLES-
CROIX-DE-VIE"

Siège :

4 rue du Soleil Levant
CS 63669
85 806 Saint Gilles Croix
de Vie Cedex

Effectif légal du Conseil :
47

Membres en exercice : 47

Membres présents : 42

DELIBERATION
n° 2020 - 6 – 18

Envoyé en préfecture le 04/12/2020

Reçu en préfecture le 04/12/2020

Affiché le 04 DEC. 2020

ID : 085-200023778-20201119-DL_2020_6_18-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**de la Communauté de Communes du
"Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie"**

Séance du 19 novembre 2020

L'an deux mille vingt, le 19 novembre, le Conseil de la Communauté de Communes du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, dûment convoqué le 12 novembre, s'est réuni à la salle de spectacles La Balise à Saint Hilaire de Riez, sous la présidence de Monsieur François BLANCHET.

Conseillers communautaires présents : André COQUELIN, Francine ZIMMERLIN, Yann THOMAS, Séverine BESSONNET, Frédéric FOUQUET, Céline DELOMME, Michel REMAUD, Thierry FAVREAU, Philippe MOREAU, Catherine GALAND, Sonia CHARLOS, Isabelle TESSIER, André MENUET, Muriel HABERT, Laurent REIGNIEZ, Laurent DURANTEAU, Christine BERNARD, Isabelle DURANTEAU, Xavier BERNARD, Hervé BESSONNET, François BLANCHET, Denise RENAUD, Thomas PERROCHEAU, Nicole BOULINEAU, Joël GIRAUDEAU, Béatrice JUSTIN, Kathia VIEL, Jean-Yves LEBOURDAIS, Jocelyne PICCIONI SERVADEI, Stéphane GAUTRONNEAU, Chantal GREAU, Vincent PIPAUD, Christine CRESTOIS, Alain MAHIET, Evelyne CHAUVEL, Laurent BOUDELIER, Jean SOYER, Lucien PRINCE, Maryse AUGUIN.

Conseillers communautaires en visioconférence : Dominique MALARY, Nathalie JAN, Valérie VECCHI

Conseillers communautaires absents et excusés : Christian PRAUD, Christophe CHABOT, Thierry BIRON, Dominique SIONNEAU, Jérôme MESNARD

Pouvoirs : Thierry BIRON à Jean-Yves LEBOURDAIS / Dominique SIONNEAU à Hervé BESSONNET / Jérôme MESNARD à Thomas PERROCHEAU / Nathalie JAN à Michel REMAUD

Madame Céline DELOMME est désignée secrétaire de séance.

**Autorisation de lancement d'une consultation
relative à la location et l'entretien de vêtements de
travail et de linge, d'attribution et de signature des
accords-cadres à intervenir**

Les accords-cadres à bons de commande relatifs à la location et l'entretien de vêtements de travail et de linge arrivaient à terme le 03 juillet 2020. Ils ont été prolongés par voie d'avenant jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire augmenté de la durée nécessaire afin d'achever la passation d'une nouvelle procédure de mise en concurrence, soit jusqu'au 03 octobre 2020.

Une consultation allotie en trois lots a donc été lancée le 06 juillet 2020 selon la procédure adaptée sous la forme d'accords-cadres à bons de commande d'une durée de 4 ans, avec une date limite de remise des offres fixée au 12 août 2020 à 12h00.

Une demande afin d'équiper le personnel des multi-accueils du Pays de Saint Gilles Croix de Vie de vêtements de travail (blouse et pantalon) a été émise le 10 septembre dernier, début octobre une autre demande est intervenue pour l'équipement en bermuda et l'harmonisation des dotations pour le personnel des services techniques, assainissement et collecte de déchets.

En conséquence, et conformément à l'article R. 2185-1 du code de la commande publique, cette consultation a été déclarée sans suite au motif que les besoins ont évolué.

Il est donc proposé de relancer une consultation selon la procédure formalisée de l'appel d'offres ouvert sur la base d'un dossier de consultation modifié, intégrant les nouveaux besoins susmentionnés, sous la forme d'accords-cadres à bons de commande d'une durée de 4 ans dans les limites suivantes :

LOTS	Minimum HT sur 4 ans	Maximum HT sur 4 ans
Lot 1 : Location et entretien de vêtements de travail	50 000 €	112 000 €
Lot 2 : Location et entretien de linge et vêtements de travail	70 000 €	133 000 €
Lot 3 : Entretien de vêtements de travail	3 000 €	15 000 €
TOTAL	123 000 €	260 000 €

**Le Conseil communautaire,
Dûment convoqué,**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 5211-10 et L. 5214-1 et suivants,

Vu le code de la commande publique et notamment ses articles L. 2120-1 3°, L. 2124-1, L. 2124-2, R. 2124-1, R. 2124-2 1°, R. 2161-2 à R. 2161-5, L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, et R. 2162-13 à R. 2162-14,

Vu l'avis favorable du Bureau du 12 novembre 2020,

Vu le rapport,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE :

Article 1 : d'autoriser le lancement d'une consultation selon la procédure formalisée de l'appel d'offres ouvert en vue de la conclusion d'accords-cadres mono-attributaire à bons de commande pour la location et l'entretien de vêtements de travail et de linge selon les seuils minimum et maximum et selon la durée présentée au rapport ;

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président à signer les marchés avec le(s) candidat(s) désigné(s) attributaire(s) par la commission d'appel d'offres et à prendre toutes décisions relatives à leur exécution.

Fait et délibéré,

Les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

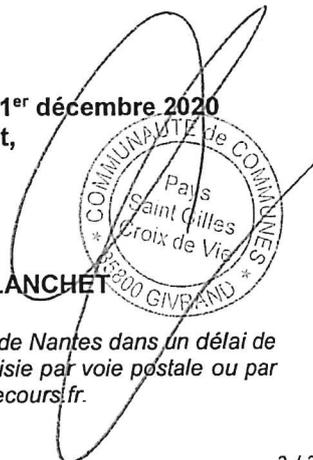
Pour copie conforme,

Certifié exécutoire par le Président compte tenu :

- de la transmission au contrôle de légalité le : 04 DEC. 2020
- de l'affichage le : 04 DEC. 2020
- de la publication sur le site www.payssaintgilles.fr le : 04 DEC. 2020

**Givrand, le 1^{er} décembre 2020
Le Président,**

François BLANCHET



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. Cette juridiction peut être saisie par voie postale ou par le biais de l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site : www.telerecours.fr.